Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610001-DE

Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne

DELIBERATION Du COMITE SYNDICAL N°DCS 26-10-001

Séance du 29 octobre 2026

Date de convocation 16/10/2026 Nombre de collectivités adhérentes : 34 Quorum : 18 Nombre de collectivités présentes : **26** Nombre total de délégués : 76 Nombre de délégués présents votants : 41 Pouvoirs : 4 Délégué représentant 2 collectivités, hors pouvoirs : 0 **Nombre de votants :** Délégués votants + pouvoirs + délégués représentants 2 collectivités = **45** *Vote à main levée* *Fin de la séance à* 15 : 55	Le *29 octobre* deux mille vingt-six à *14 :40*, le comité du Syndicat départemental de l'eau s'est réuni en séance publique, à Alençon, Hôtel du Département, salle d'Ecouves, sous la présidence de M. de BALORRE, Président du Syndicat Départemental de l'Eau. Etaient présents : Guy BAGLIN, Jean-Claude PIVARD, Joseph LAMBERT, Patrice GUILLE, Patrick COUSIN, Philippe BEDEL, Thierry CLEREMBAUX, Christophe de BALORRE, Jean-Pierre FERET, Alain LANGE, Pierre FERARD, Bernard FORGET, Patrick FLEURIEL, Marc SIMON, Jérémy PREVOST, Gilles PETIT, Rémy RILLET, Bruno PETIT, Loïc LECOEUR, Emmanuel LESECQ, Gilles DUJARDIN, Paul LANGLOIS, Régis ROLAND, Jean-Yves MESNIL, Muriel BANSARD, Bernard MICHEL, Jean-Marie GOUSSIN, Olivier BOULAY, Philippe OLIVIER, Bruno BOUDON, Christophe BIGNON, Patrick SOREL, Frédéric GODET, Catherine APPERT, Xavier SCHNEIDER, Hervé LAMBERT, Hervé HAREL, Sylvain AILLARD, Didier RATTIER, Yves RIGOUIN, Didier BOURBAN, Procurations : Benoit DUBREUIL donne pouvoir à Christophe de BALORRE Bruno AUVRAY donne pouvoir à Emmanuel LESECQ Dominique DELARUE donne pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Philippe BEAUVAIS donne pouvoir à Frédéric GODET 26 collectivités représentées formant la majorité des collectivités membres en exercice. Excusés : Jean-Claude LHERAULT, Joël VOISIN, Béatrice BUON, Jean-Vincent du LAC, Philippe VAN-HOORNE, Gilles RABACHE, José COLLADO, Marion DAVID, Jean-Pierre RIGUET, Bernard CALIXTE, Laurent DE BIE, Anthony FIAULT, Anne CHEMIN, Etienne GUILLIN, Absents : Philippe GRANDIN, Jérôme ANTOINE, Xavier GOUTTE, Frédéric LEVEILLE, Gérard LURCON, Jérôme NURY, Patrick RODHAIN, Vincent SEGOUIN, Bernard SOUL, Christophe LECORDIER, Didier AGIN, Arnaud LOISEAU, Thierry GANIVET, Thierry LAIGRE Pierre MERCIER, Paul VINET, Serge QUELLIER, Nicolas BOURGAULT, Secrétaire : Rémy RILLET

Objet : Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 15 septembre 2026.

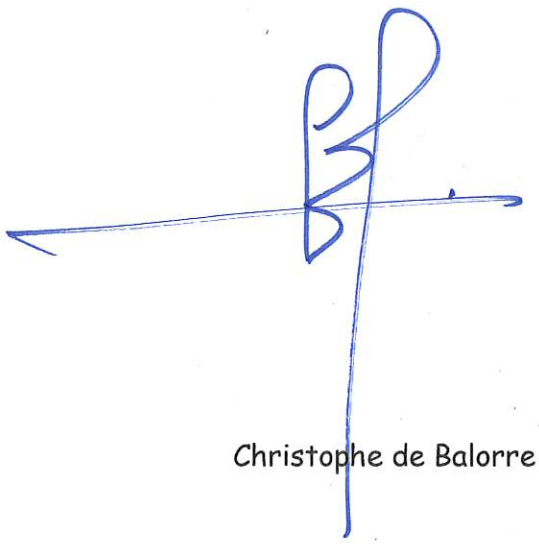
Le Président indique que le procès-verbal a été adressé par e-mail le 16 octobre 2026.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610001-DE

Comme il n'y a pas de questions ou de demandes de modification, il propose de passer à son approbation.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (45 pour, 0 abstention, 0 contre) adopte le procès-verbal du Comité syndical du 15 septembre 2026.

Fait à Alençon, le 29 octobre 2026
Le Président du Syndicat départemental de l'eau



Christophe de Balorre

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610002-DE

Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne

DELIBERATION
Du COMITE SYNDICAL
N°DCS 26-10-002

Séance du 29 octobre 2026

Date de convocation 16/10/2026 Nombre de collectivités adhérentes : 34 Quorum : 18 Nombre de collectivités présentes : **26** Nombre total de délégués : 76 Nombre de délégués présents votants : 41 Pouvoirs : 4 Délégué représentant 2 collectivités, hors pouvoirs : 0 **Nombre de votants :** Délégués votants + pouvoirs + délégués représentants 2 collectivités = **45** *Vote à main levée* *Fin de la séance à* 15 : 55	Le *29 octobre* deux mille vingt-six à *14 :40*, le comité du Syndicat départemental de l'eau s'est réuni en séance publique, à Alençon, Hôtel du Département, salle d'Ecouves, sous la présidence de M. de BALORRE, Président du Syndicat Départemental de l'Eau. Etaient présents : Guy BAGLIN, Jean-Claude PIVARD, Joseph LAMBERT, Patrice GUILLE, Patrick COUSIN, Philippe BEDEL, Thierry CLEREMBAUX, Christophe de BALORRE, Jean-Pierre FERET, Alain LANGE, Pierre FERARD, Bernard FORGET, Patrick FLEURIEL, Marc SIMON, Jérémy PREVOST, Gilles PETIT, Rémy RILLET, Bruno PETIT, Loïc LECOEUR, Emmanuel LESECQ, Gilles DUJARDIN, Paul LANGLOIS, Régis ROLAND, Jean-Yves MESNIL, Muriel BANSARD, Bernard MICHEL, Jean-Marie GOUSSIN, Olivier BOULAY, Philippe OLIVIER, Bruno BOUDON, Christophe BIGNON, Patrick SOREL, Frédéric GODET, Catherine APPERT, Xavier SCHNEIDER, Hervé LAMBERT, Hervé HAREL, Sylvain AILLARD, Didier RATTIER, Yves RIGOUIN, Didier BOURBAN, Procurations : Benoit DUBREUIL donne pouvoir à Christophe de BALORRE Bruno AUVRAY donne pouvoir à Emmanuel LESECQ Dominique DELARUE donne pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Philippe BEAUVAIS donne pouvoir à Frédéric GODET 26 collectivités représentées formant la majorité des collectivités membres en exercice. Excusés : Jean-Claude LHERAULT, Joël VOISIN, Béatrice BUON, Jean-Vincent du LAC, Philippe VAN-HOORNE, Gilles RABACHE, José COLLADO, Marion DAVID, Jean-Pierre RIGUET, Bernard CALIXTE, Laurent DE BIE, Anthony FIAULT, Anne CHEMIN, Etienne GUILLIN, Absents : Philippe GRANDIN, Jérôme ANTOINE, Xavier GOUTTE, Frédéric LEVEILLE, Gérard LURCON, Jérôme NURY, Patrick RODHAIN, Vincent SEGOUIN, Bernard SOUL, Christophe LECORDIER, Didier AGIN, Arnaud LOISEAU, Thierry GANIVET, Thierry LAIGRE Pierre MERCIER, Paul VINET, Serge QUELLIER, Nicolas BOURGAULT, Secrétaire : Rémy RILLET

Objet : Approbation de la stratégie de préservation de la ressource sur le territoire AESN.

Le Président indique que le SDE, ainsi que toutes les collectivités AEP sur le territoire de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), depuis le 01/01/2025, doivent dans le cadre de la mise en œuvre du 12ème programme, pour accéder aux aides de travaux et en lien avec l'animation des captages prioritaires, disposées de stratégies de préservation des ressources (en qualité et en quantité) et de sobriété, approuvée après délibération.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610002-DE

Ainsi, le SDE, le 18 mars 2025 a adopté sa stratégie de préservation des ressources. Depuis une collectivité sur AESN, le syndicat d'eau du Pays d'Auge Ornais (SPAO) a délégué au SDE la maitrise d'ouvrage de deux forages. Ainsi en devenant producteur d'eau, le SDE doit définir et approuver sa stratégie de préservation de la ressource en lien avec cette nouvelle activité. Ce document a été adressé par e-mail le 23 octobre 2026.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (45 pour, 0 abstention, 0 contre) adopte la stratégie de préservation de la ressource sur le territoire AESN, qui a été présentée.

Fait à Alençon, le 29 octobre 2026
Le Président du Syndicat départemental de l'eau

Christophe de Balorre

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610003-BF

Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne

DELIBERATION
Du COMITE SYNDICAL
N°DCS 26-10-003

Séance du 29 octobre 2026

Date de convocation 16/10/2026 Nombre de collectivités adhérentes : 34 Quorum : 18 Nombre de collectivités présentes : **26** Nombre total de délégués : 76 Nombre de délégués présents votants : 41 Pouvoirs : 4 Délégué représentant 2 collectivités, hors pouvoirs : 0 **Nombre de votants :** Délégués votants + pouvoirs + délégués représentants 2 collectivités = **45** *Vote à main levée* *Fin de la séance à* 15 :55	Le *29 octobre* deux mille vingt-six à *14 :40*, le comité du Syndicat départemental de l'eau s'est réuni en séance publique, à Alençon, Hôtel du Département, salle d'Ecouves, sous la présidence de M. de BALORRE, Président du Syndicat Départemental de l'Eau. Etaient présents : Guy BAGLIN, Jean-Claude PIVARD, Joseph LAMBERT, Patrice GUILLE, Patrick COUSIN, Philippe BEDEL, Thierry CLEREMBAUX, Christophe de BALORRE, Jean-Pierre FERET, Alain LANGE, Pierre FERARD, Bernard FORGET, Patrick FLEURIEL, Marc SIMON, Jérémy PREVOST, Gilles PETIT, Rémy RILLET, Bruno PETIT, Loïc LECOEUR, Emmanuel LESECQ, Gilles DUJARDIN, Paul LANGLOIS, Régis ROLAND, Jean-Yves MESNIL, Muriel BANSARD, Bernard MICHEL, Jean-Marie GOUSSIN, Olivier BOULAY, Philippe OLIVIER, Bruno BOUDON, Christophe BIGNON, Patrick SOREL, Frédéric GODET, Catherine APPERT, Xavier SCHNEIDER, Hervé LAMBERT, Hervé HAREL, Sylvain AILLARD, Didier RATTIER, Yves RIGOUIN, Didier BOURBAN, Procurations : Benoit DUBREUIL donne pouvoir à Christophe de BALORRE Bruno AUVRAY donne pouvoir à Emmanuel LESECQ Dominique DELARUE donne pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Philippe BEAUVAIS donne pouvoir à Frédéric GODET 26 collectivités représentées formant la majorité des collectivités membres en exercice. Excusés : Jean-Claude LHERAULT, Joël VOISIN, Béatrice BUON, Jean-Vincent du LAC, Philippe VAN-HOORNE, Gilles RABACHE, José COLLADO, Marion DAVID, Jean-Pierre RIGUET, Bernard CALIXTE, Laurent DE BIE, Anthony FIAULT, Anne CHEMIN, Etienne GUILLIN, Absents : Philippe GRANDIN, Jérôme ANTOINE, Xavier GOUTTE, Frédéric LEVEILLE, Gérard LURCON, Jérôme NURY, Patrick RODHAIN, Vincent SEGOUIN, Bernard SOUL, Christophe LECORDIER, Didier AGIN, Arnaud LOISEAU, Thierry GANIVET, Thierry LAIGRE Pierre MERCIER, Paul VINET, Serge QUELLIER, Nicolas BOURGAULT, Secrétaire : Rémy RILLET

Objet : Budget Principal décisions modificatives.

Le Président indique que les crédits inscrits au chapitre 65 "autres charges de gestion courante" vont être insuffisants pour couvrir les dépenses de l'année 2026.

Il propose les opérations suivantes :

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610003-BF

Intitulés	Débit	Crédit
617- Etudes et recherches	7 000 €	
65311-indemnités élus		750 €
65312 frais de missions		5 000 €
65313- cotisation retraite		1 250 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (45 pour, 0 abstention, 0 contre) approuve les décisions modificatives ci-dessus et de réaliser les opérations comptables nécessaires.

Fait à Alençon, le 29 octobre 2026
Le Président du Syndicat départemental de l'eau

Christophe de Balorre

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610004-BF

Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne

DELIBERATION
Du COMITE SYNDICAL
N°DCS 26-10-004

Séance du 29 octobre 2026

Date de convocation 16/10/2026 Nombre de collectivités adhérentes : 34 Quorum : 18 Nombre de collectivités présentes : **26** Nombre total de délégués : 76 Nombre de délégués présents votants : 41 Pouvoirs : 4 Délégué représentant 2 collectivités, hors pouvoirs : 0 **Nombre de votants :** Délégués votants + pouvoirs + délégués représentants 2 collectivités = **45** *Vote à main levée* *Fin de la séance à* 15:55	Le *29 octobre* deux mille vingt-six à *14 :40*, le comité du Syndicat départemental de l'eau s'est réuni en séance publique, à Alençon, Hôtel du Département, salle d'Ecouves, sous la présidence de M. de BALORRE, Président du Syndicat Départemental de l'Eau. Etaient présents : Guy BAGLIN, Jean-Claude PIVARD, Joseph LAMBERT, Patrice GUILLE, Patrick COUSIN, Philippe BEDEL, Thierry CLEREMBAUX, Christophe de BALORRE, Jean-Pierre FERET, Alain LANGE, Pierre FERARD, Bernard FORGET, Patrick FLEURIEL, Marc SIMON, Jérémy PREVOST, Gilles PETIT, Rémy RILLET, Bruno PETIT, Loïc LECOEUR, Emmanuel LESECQ, Gilles DUJARDIN, Paul LANGLOIS, Régis ROLAND, Jean-Yves MESNIL, Muriel BANSARD, Bernard MICHEL, Jean-Marie GOUSSIN, Olivier BOULAY, Philippe OLIVIER, Bruno BOUDON, Christophe BIGNON, Patrick SOREL, Frédéric GODET, Catherine APPERT, Xavier SCHNEIDER, Hervé LAMBERT, Hervé HAREL, Sylvain AILLARD, Didier RATTIER, Yves RIGOUIN, Didier BOURBAN, Procurations : Benoit DUBREUIL donne pouvoir à Christophe de BALORRE Bruno AUVRAY donne pouvoir à Emmanuel LESECQ Dominique DELARUE donne pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Philippe BEAUVAIS donne pouvoir à Frédéric GODET 26 collectivités représentées formant la majorité des collectivités membres en exercice. Excusés : Jean-Claude LHERAULT, Joël VOISIN, Béatrice BUON, Jean-Vincent du LAC, Philippe VAN-HOORNE, Gilles RABACHE, José COLLADO, Marion DAVID, Jean-Pierre RIGUET, Bernard CALIXTE, Laurent DE BIE, Anthony FIAULT, Anne CHEMIN, Etienne GUILLIN, Absents : Philippe GRANDIN, Jérôme ANTOINE, Xavier GOUTTE, Frédéric LEVEILLE, Gérard LURCON, Jérôme NURY, Patrick RODHAIN, Vincent SEGOUIN, Bernard SOUL, Christophe LECORDIER, Didier AGIN, Arnaud LOISEAU, Thierry GANIVET, Thierry LAIGRE Pierre MERCIER, Paul VINET, Serge QUELLIER, Nicolas BOURGAULT, Secrétaire : Rémy RILLET

Objet : Budget annexe production d'eau - emprunt 1ère tranche pour la mise en service de la Bordinière.

Le Président indique que, pour le financement de la 1ère phase de l'opération de mise en service des forages de la Bordinière (St Aubin d'Appenai), l'installation de canalisations et d'infrastructures de traitement d'eau potable, il est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de Prêt SPL – Transformation écologique composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 600 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610004-BF

Ligne du Prêt : SPL enveloppe Transformation écologique

Montant : 600 000.00 euros
Durée de la phase de préfinancement : sans
Durée d'amortissement : 25 ans
Dont différé d'amortissement : 0 ans
Périodicité des échéances : trimestrielle
Index : Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.50 %
Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA
Amortissement : Amortissement prioritaire
Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1 % calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Typologie Gissler : 1A
Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Le Président Christophe de BALORRE indique qu'il ne prend pas part au vote.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (44 pour, 0 abstention, 0 contre) autorise le Président ou son délégataire dûment habilité à :

- Signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- Réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

Fait à Alençon, le 29 octobre 2026
Le Président du Syndicat départemental de l'eau

Christophe de Balorre

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610005-BF

Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne

DELIBERATION
Du COMITE SYNDICAL
N°DCS 26-10-005

Séance du 29 octobre 2026

Date de convocation 16r/10/2026 Nombre de collectivités adhérentes : 34 Quorum : 18 Nombre de collectivités présentes : **26** Nombre total de délégués : 76 Nombre de délégués présents votants : 41 Pouvoirs : 4 Délégué représentant 2 collectivités, hors pouvoirs : 0 **Nombre de votants :** Délégués votants + pouvoirs + délégués représentants 2 collectivités = **45** *Vote à main levée* *Fin de la séance à* 15 : 55	Le *29 octobre* deux mille vingt-six à *14 :40*, le comité du Syndicat départemental de l'eau s'est réuni en séance publique, à Alençon, Hôtel du Département, salle d'Ecouves, sous la présidence de M. de BALORRE, Président du Syndicat Départemental de l'Eau. Etaient présents : Guy BAGLIN, Jean-Claude PIVARD, Joseph LAMBERT, Patrice GUILLE, Patrick COUSIN, Philippe BEDEL, Thierry CLEREMBAUX, Christophe de BALORRE, Jean-Pierre FERET, Alain LANGE, Pierre FERARD, Bernard FORGET, Patrick FLEURIEL, Marc SIMON, Jérémy PREVOST, Gilles PETIT, Rémy RILLET, Bruno PETIT, Loïc LECOEUR, Emmanuel LESECQ, Gilles DUJARDIN, Paul LANGLOIS, Régis ROLAND, Jean-Yves MESNIL, Muriel BANSARD, Bernard MICHEL, Jean-Marie GOUSSIN, Olivier BOULAY, Philippe OLIVIER, Bruno BOUDON, Christophe BIGNON, Patrick SOREL, Frédéric GODET, Catherine APPERT, Xavier SCHNEIDER, Hervé LAMBERT, Hervé HAREL, Sylvain AILLARD, Didier RATTIER, Yves RIGOUIN, Didier BOURBAN, Procurations : Benoit DUBREUIL donne pouvoir à Christophe de BALORRE Bruno AUVRAY donne pouvoir à Emmanuel LESECQ Dominique DELARUE donne pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN Philippe BEAUVAIS donne pouvoir à Frédéric GODET 26 collectivités représentées formant la majorité des collectivités membres en exercice. Excusés : Jean-Claude LHERAULT, Joël VOISIN, Béatrice BUON, Jean-Vincent du LAC, Philippe VAN-HOORNE, Gilles RABACHE, José COLLADO, Marion DAVID, Jean-Pierre RIGUET, Bernard CALIXTE, Laurent DE BIE, Anthony FIAULT, Anne CHEMIN, Etienne GUILLIN, Absents : Philippe GRANDIN, Jérôme ANTOINE, Xavier GOUTTE, Frédéric LEVEILLE, Gérard LURCON, Jérôme NURY, Patrick RODHAIN, Vincent SEGOUIN, Bernard SOUL, Christophe LECORDIER, Didier AGIN, Arnaud LOISEAU, Thierry GANIVET, Thierry LAIGRE Pierre MERCIER, Paul VINET, Serge QUELLIER, Nicolas BOURGAULT, Secrétaire : Rémy RILLET

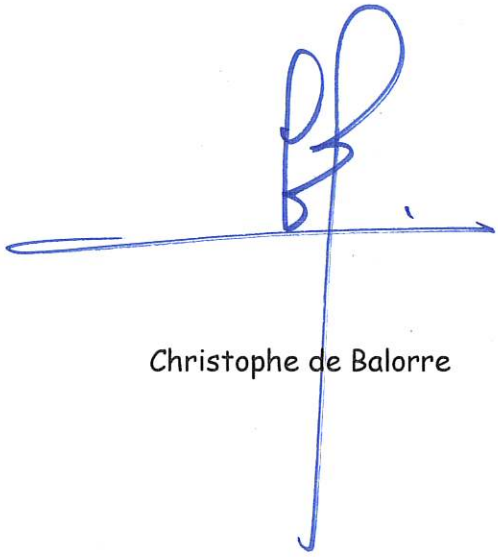
Objet : Réalisation d'un Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2027.

Le Président indique que sur la base d'un document qui a été adressé aux membres par e-mail le 23 octobre 2026, une présentation est réalisée en séance des orientations proposées pour 2027. Celles-ci ont donnée lieu a des échanges avec les participants.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 061-256103698-20261029-202610005-BF

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité (45 pour, 0 abstention, 0 contre) acte qu'une présentation et un débat ont eu lieu sur les orientations budgétaires 2027 et que le document intitulé Débat d'Orientation Budgétaire 2027 (annexe n°1) sera publié sur le site internet du SDE.

Fait à Alençon, le 29 octobre 2026
Le Président du Syndicat départemental de l'eau



Christophe de Balorre